

Concept de sélection des cadres en Patinage artistique et Danse sur glace

Saison 2023-2024

1. Structure générale des cadres de Swiss Ice Skating

Le processus de sélection des cadres 2023-2024 de **Swiss Ice Skating** s'appuie sur la structure **FTEM Suisse**, concept de base pour le développement du sport et des athlètes en Suisse.

A travers ce format, **Swiss Ice Skating** vise à structurer les stratégies et les programmes qui favorisent le développement du sport et des athlètes, qu'il s'agisse de l'élite comme de la relève dans l'organisation du Sport de performance de **Swiss Ice Skating** :

- [Organisation du Sport de performance en Patinage artistique et Danse sur glace](#)
- [FTEM Patinage artistique / FTEM Danse sur glace](#) (les versions actualisées pour la saison 2023-24 sont en annexe du présent document et seront en ligne à compter du 1^{er} mai 2023)
- [Parcours de l'athlète en Patinage artistique / en Danse sur glace](#)
- [PISTE 2023 \(Relève uniquement\)](#)

À la demande de **Swiss Olympic** et pour la durée de la présente olympiade à compter de la saison 2023-24, on distinguera 3 types de cadres de **Swiss Ice Skating** :

- **Les cadres nationaux A de Swiss Ice Skating (Elite / Relève A)**

Les **cadres nationaux A** réunissent les athlètes les plus performants, déjà en mesure de représenter **Swiss Ice Skating** au plus haut niveau de leur discipline à court et moyen terme (Jeux Olympiques 2026, Jeux Olympiques de la Jeunesse 2024, Championnats du Monde 2024, Championnats d'Europe 2024, Championnats du Monde Juniors 2024 et ISU GP/JGP/Challenger series 2023-24).

- **Les cadres nationaux B de Swiss Ice Skating (Senior / Relève B)**

Les **cadres nationaux B** réunissent les athlètes ayant le potentiel de représenter **Swiss Ice Skating** en compétitions internationales ISU pour la saison 2023-24 dans leur catégorie d'âge selon les règles ISU en vigueur.

- **Les cadres régionaux (Relève uniquement)**

Les **cadres régionaux** (Relève uniquement) rassemblent géographiquement pour la saison 2023-24 tous les athlètes identifiés par **PISTE 2023** et qualifiables aux Championnats suisses 2024 dans une catégorie de la relève de **Swiss Ice Skating**. Les programmes d'activités mis en place par les associations régionales de Patinage sont obligatoires pour les athlètes qui reçoivent une SOTC Régionale au 1^{er} mai 2023. En cas de non-participation sauf pour des raisons impérieuses, de blessure ou de maladie, le statut de cadre est retiré avec effet immédiat. Un **cadre inter-régional** de Danse regroupe les couples régionaux dans cette discipline.

2. Exigences générales pour les athlètes des cadres de Swiss Ice Skating

2.1. Nationalité

Pour être sélectionné dans un cadre de **Swiss Ice Skating** en Patinage artistique individuel, un athlète doit avoir la nationalité suisse ou – comme étranger – être domicilié en Suisse depuis au minimum un an (selon règle ISU 109). Pour le patinage artistique en couple ou en Danse sur glace, au moins l'un des deux athlètes doit avoir la nationalité suisse ou – comme étranger – être domicilié en Suisse depuis au minimum un an (selon règle ISU 109).

Attention : les athlètes étrangers ont besoin d'un Clearance Certificate de l'ISU valable en date du 1^{er} juillet 2023 pour intégrer un cadre national et représenter Swiss Ice Skating en compétitions internationales ISU en 2023-24.

2.2. Licence

Pour être sélectionné dans un cadre de **Swiss Ice Skating**, un athlète doit avoir une licence de **Swiss Ice Skating** en cours de validité.

2.3. Durée

Les athlètes sont sélectionnés dans un cadre de **Swiss Ice Skating** pour une durée d'un an, du 1^{er} mai 2023 au 30 avril 2024. Les sélections sont annoncées à la mi-avril 2023 par le chef du Sport de performance avec l'envoi de l'ensemble des documents à compléter et relatifs à cette sélection (inscriptions avec le chef du Sport de performance, déclarations ISU, demande de release / clearance le cas échéant, convention d'athlète, etc.). Ils doivent être retournés dûment complétés dans les délais impartis aux destinataire(s) mentionné(s) et dans tous les cas **avant le 30 juin 2023**. Dans un cas contraire, le statut de cadre serait retiré avec effet immédiat.

2.4. Clause médicale

Les membres d'un **cadre national de Swiss Ice Skating** qui, pour des raisons de maladie ou de blessure ou même quelle qu'en soit la raison, n'ont pas pu confirmer leur statut de cadre durant toute la saison, doivent dès le début de leur maladie ou blessure ou tout autre problème faire une demande de maintien dans le cadre pour une saison supplémentaire. Cette demande doit être accompagnée d'une planification pour une épreuve de performance de rattrapage au moins basée sur les exigences techniques du cadre dans lequel l'athlète demande à être maintenu. Le statut de cadre pourrait ainsi être préservé sous réserve, y inclus toutes les prestations de soutien. Ces demandes doivent être reçues **avant le 31 mars 2023**. Il n'existe en revanche aucun droit officiel : si aucune planification cohérente de rattrapage ou preuve ultérieure de performance ne peut être fournie ou validée dans le délai fixé avec le chef du Sport de performance, le statut de cadre serait retiré avec effet immédiat.

2.5. Séparation de couples / nouveaux partenariats

En Danse sur glace, lors de séparation de couples, plusieurs cas de figures peuvent se présenter en fonction de la période à laquelle la séparation a lieu dans la saison. Un [document](#) spécifique précise les traitements des deux partenaires ainsi que des couples reformés (le cas échéant).

Pour les couples en Patinage artistique, la même règle peut être appliquée en cas de besoin.

2.6. Convention d'athlète

Les membres d'un **cadre national** de **Swiss Ice Skating** (et leurs tuteurs légaux le cas échéant) signent obligatoirement une convention d'athlète avec leur entraîneur et **Swiss Ice Skating**. Si la convention s'avérait ne pas avoir été honorée ou même signée, le statut de cadre serait retiré avec effet immédiat.

2.7. Modifications des critères ou cas non couverts

En raison de l'évolution de la saison, les critères généraux ou les exigences de performance pour les sélections des cadres peuvent être amenés à toute modification, notamment en cas d'annulation de compétitions, pandémie ou pour toute autre raison imprévue.

En outre, le Comité de **Swiss Ice Skating** décide de tous les cas exceptionnels ou non couverts par le présent document.

3. Exigences de performance pour les sélections dans les cadres nationaux de Swiss Ice Skating

3.1. Critères d'âge

Les critères d'âge sont strictement définis selon les **règles ISU** en vigueur pour la **saison 2023-24**.

3.2. Conditions d'appartenance

Les athlètes susceptibles d'être sélectionnés en compétitions internationales par **Swiss Ice Skating** sont obligatoirement des membres d'un **cadre national** de **Swiss Ice Skating**, établis au 1^{er} mai 2023 pour la **saison 2023-24**.

Pour les couples (Patinage artistique et Danse sur glace), une inscription ultérieure sur les listes d'un **cadre national** de **Swiss Ice Skating** est toujours possible en accord avec le chef du Sport de performance (voir point 2.5.)

En outre, il est aussi généralement utilisé dans la documentation de **Swiss Ice Skating**, le terme générique de **Team** pour désigner sans distinction la réunion générationnelle d'athlètes qui sont membres des **cadres nationaux** de **Swiss Ice Skating** :

- **Team Élite** : cadre national Élite (+16 ans)
et cadre national Senior (+19 ans)
- **Team Junior** : cadre national Relève A (M19, M17)
et cadre national Relève B (Junior)
- **Team Novice** : cadre national Relève A (M15)
et cadre national Relève B (Novice)
- **Team Danse** : cadre national Élite, Senior, Junior, Novice
+ cadre inter-régional de Danse (Novice)

Les rencontres de **Teams** organisées par **Swiss Ice Skating** sont généralement obligatoires selon un planning préétabli et communiquées par le chef du Sport de performance en même temps que la publication de la liste des membres des cadres de **Swiss Ice Skating** qui sera consultable en ligne à partir du 1^{er} mai 2023.

3.3. Exigences techniques minimales

La réalisation de critères techniques, d'objectifs de **Swiss Ice Skating** ou d'obtention des ISU Minimum Total Element Scores en vigueur pour la **saison 2022-23** ([Communication ISU 2500](#)), sont requis pour intégrer les **cadres nationaux** de **Swiss Ice Skating** (et inter-régional de Danse sur glace) pour la **saison 2023-24**.

Une facilité de phase transitoire entre la relève et l'élite est également précisée.

En outre, pour les exigences de validation de sauts en Patinage artistique, ceux-ci doivent avoir été réalisés durant la saison 2022-23, dans le même programme (sauf indication contraire) et uniquement lors d'une Swiss Cup, des Championnats suisses, d'une compétition internationale du calendrier ISU ou d'un Test Skate organisé par **Swiss Ice Skating**.

Les sauts doivent être reconnus sans la mention *landed on the quarter* (q), ni *underrotated* (<), ni *downgraded* (<<), ni *edge* (e) et doivent avoir été jugés avec un GOE de -1 ou plus auprès de la majorité des juges. Par ailleurs, les sauts peuvent avoir été réalisés en sauts individuels, en combinaisons ou en séquences.

En Danse sur glace, les tests de niveau de **Swiss Ice Skating** entrent en ligne de compte selon le [règlement des tests](#) en vigueur.

3.4. Demandes de sélection dans les cadres nationaux

Les affectations les **cadres nationaux** de **Swiss Ice Skating** ne sont pas automatiques pour la **saison 2023-24**.

En cas de réalisation des critères techniques pour être sélectionnable dans un **cadre national** de **Swiss Ice Skating**, la procédure de demande de sélection pour un athlète est faite par **l'entraîneur de l'athlète** directement auprès du chef de Sport de performance.

Cette demande **écrite** doit justifier des exigences techniques de sélection du cadre souhaité par les preuves de réalisation des critères minimaux. Il est de la responsabilité de l'entraîneur de s'assurer que cette demande est parvenue au chef du Sport de Performance **avant le 31 mars 2023**, dans la bonne forme et par courriel uniquement : Richard Leroy (richard.leroy@swissiceskating.ch).

En outre, si la réalisation des critères minimaux garantit l'accès aux cadres élites/seniors, ceci n'est pas le cas pour tout athlète de la relève dont une sélection dans un cadre dépend avant tout de son classement à **PISTE 2023**.

3.5. PISTE 2023

Les athlètes qui souhaiteraient être candidats à un cadre de la **relève**, qu'il s'agisse des **cadres nationaux** ou des **cadres régionaux** doivent obligatoirement passer par **PISTE 2023**.

En règle générale, tous les athlètes orientés **vers le Sport de performance** ou qui sont déjà dans un cadre de la relève mais n'ont pas atteint l'âge de 19 ans avant le 1^{er} juillet 2023 (respectivement 21 ans pour l'homme en couple de Patinage artistique ou en Danse sur glace), sont concernés.

Toutes les informations, conditions et inscriptions à **PISTE 2023** sont accessibles **en ligne**.

Patinage artistique

Swiss Ice Skating
FTEM Fédération

Structure du parcours des athlètes dans le sport de performance (à partir du 1er mai 2023)

FTEM	Foundation			Talent				Elite		Mastery
Phase	F1	F2	F3	T1	T2	T3	T4	E1	E2	M
Mots-clés	Découvrir, apprendre et pratiquer des mouvements et des jeux de base			Montrer son potentiel	Confirmer son potentiel	S'entraîner et atteindre des objectifs	Percer et gagner des récompenses	Représenter la Suisse (au niveau int.)	Avoir du succès au niveau international	Dominer son sport
Compétitions internationales	Découvrir différents sports et mener un mode de vie actif							CE, CM, JO (dès 16 ans)		
Cards / structure des cadres	S'engager dans un sport spécifique (avec/sans compétitions)							FOJE, CMJ, JOJ (13-19 ans)		
								Cadre national Elite (dès 16 ans)		
								Cadre national Senior (dès 19 ans)		
								Cadre national Relève A (Novice, 10-15 / Junior, 15-19 ans)		
								Cadre national Relève B (Novice, 10-15 / Junior, 15-19 ans)		
								Cadre régional Relève (10-15 ans)		
								Jeune talent / Talent Local (8-13 ans)		
Volume d'entraînement hebdomadaire en heures		8	11	15-18	17-20	20-23	23-26	26-29	26-29	26-29
		2 6	3 8	1-2 3 11-13	1-2 4 12-14	2 4-5 14-16	2 5-6 16-18	7-8 18-20	7-8 18-20	7-8 18-20
Compétitions par année		2	3-5	6-9	6-9	6-9	6-9	6-9	6-9	5-8

■ Spécifique au sport (entraînement & compétitions) ■ Condition physique (force, souplesse, coordination) ■ Autres activités sportives (sport scolaire, activités polysportives, entraînement complémentaire)

Coordination entre l'école/l'apprentissage et le sport de performance

(Sec. I et II, école professionnelle comprise)

📄 [Notice « Coordination entre l'école/l'apprentissage et le sport de performance »](#)
📄 [Brochure « Formation professionnelle et sport de performance »](#)

La fédération recommande :

- Souplesse quant à l'octroi de congés sporadiques pour certains entraînements/compétitions (également possible au sein d'une école ordinaire) : **dès la phase T1**
- Dispenses (également possibles au sein d'une école ordinaire) : **dès la phase T1**
- Classe de sport/école de sport (selon le lieu d'entraînement/de l'école/du domicile) : **dès la phase T2**

Contact au sein de la fédération :

Richard Leroy
richard.leroy@swissiceskating.ch
Téléphone 079 598 50 78

Cards

Validité : Talent Cards (L, R, N) : 01.05.-30.04.
Elite Cards (E, B, A, O) : 01.05.-30.04.

Age : Talent Card Locale : ~ 8-15 ans
Talent Card Régionale : ~10-18 ans
Talent Card Nationale : ~10-18 ans

Organismes responsables de la PR

Les organismes responsables peuvent être consultés et filtrés par niveau et par canton [ici](#).

CRITÈRES DE SÉLECTION DES CADRES NATIONAUX

SAISON 2023-24



ÉLITE	FTEM	Femmes / Filles	Hommes / Garçons	
		ÉLITE	ÉLITE	
	(M)	SOC Or SOC Argent SOC Bronze	avoir atteint l'âge de 19 ans au 1er juillet 2023 et les objectifs de Swiss Ice Skating aux ISU World Figure Skating Championships 2023 ou ISU European Figure Skating Championships 2023	
E2	avoir atteint l'âge de 16 ans au 1er juillet 2023 et être déjà titulaire d'une SOC Or ou SOC Argent (<u>ou Bronze depuis au moins une saison sportive</u>) en vue de la préparation des Jeux Olympiques Milano Cortina 2026			
E1	SOC Bronze SOC Elite	avoir atteint l'âge de 17 ans au 1er juillet 2023 et pouvoir justifier des Minimum Total Element Scores demandés pour les ISU World Figure Skating Championships 2023 selon les statistiques officielles publiées sur le site de l'ISU en date du 31 mars 2023 et en référence à la ISU Communication 2500		
(E1)	SOC Elite	(transition de la relève vers l'élite) avoir <u>seulement</u> atteint l'âge de 19 ans depuis le 1er juillet 2022 et avoir atteint les objectifs de Swiss Ice Skating aux ISU World Junior Figure Skating Championships 2022 et/ou 2023		
RELEVÉ		JUNIOR A (M19)	JUNIOR A (M19)	
	T4	(SOC Bronze) SOCT N	selon le classement PISTE 2023 et pouvoir justifier des Minimum Total Element Scores demandés pour les ISU World Junior Figure Skating Championships 2023 selon les statistiques officielles publiées sur le site de l'ISU en date du 31 mars 2023 et en référence à la ISU Communication 2500	
			avoir moins de 19 ans mais atteint l'âge de 16 ans au 1er juillet 2023 et avoir validé au cours de la saison 2022-23, en date du 31 mars 2023 et dans le même programme : au minimum 4 triples sauts différents	avoir moins de 19 ans mais atteint l'âge de 16 ans au 1er juillet 2023 et avoir validé au cours de la saison 2022-23, en date du 31 mars 2023 et dans le même programme : au minimum le 3A et 3 triples sauts différents ou 4 triples sauts différents
		JUNIOR A (M17)	JUNIOR A (M17)	
T4	SOCT N	selon le classement PISTE 2023 + avoir moins de 17 ans mais atteint l'âge de 13 ans au 1er juillet 2023 et avoir validé au cours de la saison 2022-23, en date du 31 mars 2023 et dans le même programme : au minimum 2A et 3 triples sauts différents (dont 3Lz)		
	NOVICE A (M15)	NOVICE A (M15)		
T3	SOCT N	selon le classement PISTE 2023 + avoir moins de 15 ans mais atteint l'âge de 10 ans au 1er juillet 2023 et avoir validé au cours de la saison 2022-23, en date du 31 mars 2023 et dans le même programme : au minimum 2A et 2 triples sauts différents		

	FTEM	Femmes / Filles	Hommes / Garçons
		SENIOR (+19)	SENIOR (+19)
E1	SOC Elite	avoir atteint l'âge de 19 ans au 1er juillet 2023 et avoir validé au cours de la saison 2022-23, en date du 31 mars 2023 et dans le même programme : au minimum 2A et 3 triples sauts différents ou 4 triples sauts différents	
(E1)	SOC Elite	(transition de la relève vers l'élite) avoir <u>seulement</u> atteint l'âge de 19 ans depuis le 1er juillet 2022 et pouvoir justifier des Minimum Total Element Scores demandés pour les ISU World Junior Figure Skating Championships 2023 selon les statistiques officielles publiées sur le site de l'ISU en date du 31 mars 2023 et en référence à la ISU Communication 2500 et avoir validé au cours de la saison 2022-23, en date du 31 mars 2023 et dans le même programme : au minimum 3 triples sauts différents	
		JUNIOR B (M19)	JUNIOR B (M19)
T3	SOCT N	selon le classement PISTE 2023 + avoir moins de 19 ans mais atteint l'âge de 15 ans au 1er juillet 2023 et avoir validé au cours de la saison 2022-23, en date du 31 mars 2023 et dans le même programme : au minimum 2A et 2 triples sauts différents ou 3 triples sauts différents	
		NOVICE B (M15)	NOVICE B (M15)
T3	SOCT N	selon le classement PISTE 2023 + avoir moins de 15 ans mais atteint l'âge de 13 ans au 1er juillet 2023 et avoir validé au cours de la saison 2022-23, en date du 31 mars 2023 et dans le même programme : au minimum 2A et 1 triple saut ou 2 triples sauts différents	
		NOVICE B (M13)	NOVICE B (M13)
T2	SOCT R	selon le classement PISTE 2023 + avoir moins de 13 ans mais atteint l'âge de 10 ans au 1er juillet 2023 et avoir validé au cours de la saison 2022-23, en date du 31 mars 2023, au minimum le 2A réussi dans deux compétitions différentes	

CRITÈRES DE SÉLECTION DES CADRES NATIONAUX

SAISON 2023-24

ÉLITE

FTEM		Couples	Danse sur glace
		ÉLITE	ÉLITE
(M)	SOC Or SOC Argent SOC Bronze	avoir atteint l'âge d'éligibilité pour la catégorie ISU Pair Senior au 1er juillet 2023 et les objectifs de Swiss Ice Skating aux ISU World Figure Skating Championships 2023 ou ISU European Figure Skating Championships 2023 et/ou	avoir atteint l'âge d'éligibilité pour la catégorie ISU Ice Dance Senior au 1er juillet 2023 et les objectifs de Swiss Ice Skating aux ISU World Figure Skating Championships 2023 ou ISU European Figure Skating Championships 2023 et/ou
E2		être titulaire d'une SOC Or, Argent ou Bronze en vue de la préparation des Jeux Olympiques Milano Cortina 2026	être titulaire d'une SOC Or, Argent ou Bronze en vue de la préparation des Jeux Olympiques Milano Cortina 2026
E1	SOC Élite	avoir atteint l'âge d'éligibilité pour la catégorie ISU Pair Senior au 1er juillet 2023 et pouvoir justifier des Minimum Total Element Scores demandés pour les ISU European Figure Skating Championships (2023) au cours de la saison 2022-23, en date du 31 mars 2023 et selon la ISU Communication 2500	avoir atteint l'âge d'éligibilité pour la catégorie ISU Ice Dance Senior au 1er juillet 2023 et pouvoir justifier des Minimum Total Element Scores + Minimum Total Components Scores , suivants: RD TES 33 / PCS 25 et FD TES 49 / PCS 37 Ces scores doivent avoir été obtenus 2 fois sur chaque programme lors de compétitions Internationales ISU ou compétitions nationales (Swiss Cups et/ou Championnats Suisses et/ou Test Skates organisés par Swiss Ice Skating) au cours de la saison 2022-23 et en date du 31 mars 2023
(E1)	SOC Élite	(transition de la relève vers l'élite) avoir <u>seulement</u> atteint l'âge d'éligibilité pour la catégorie ISU Pair Senior au 1er juillet 2023 et avoir atteint les objectifs de Swiss Ice Skating aux ISU World Junior Figure Skating Championships 2022 et/ou 2023	(transition de la relève vers l'élite) avoir <u>seulement</u> atteint l'âge d'éligibilité pour la catégorie ISU Ice Dance Senior au 1er juillet 2023 et avoir atteint les objectifs de Swiss Ice Skating aux ISU World Junior Figure Skating Championships 2022 et/ou 2023

RELÈVE

		JUNIOR A	JUNIOR A
T4	SOCT N	selon le classement PISTE 2023 et avoir atteint l'âge d'éligibilité pour la catégorie ISU Pair Junior au 1er juillet 2023 et pouvoir justifier des Minimum Total Element Scores demandés pour les ISU World Junior Figure Skating Championships (2023) au cours de la saison 2022-23, en date du 31 mars 2023 et selon la ISU Communication 2500	selon le classement PISTE 2023 et avoir atteint l'âge d'éligibilité pour la catégorie ISU Ice Dance Junior au 1er juillet 2023 et pouvoir justifier des Minimum Total Element Scores + Minimum Total Components Scores , suivants: RD TES 24 / PCS 21 et FD TES 38 / PCS 32 Ces scores doivent avoir été obtenus 2 fois sur chaque programme lors de compétitions Internationales ISU ou compétitions nationales (Swiss Cups et/ou Championnats Suisses et/ou Test Skates organisés par Swiss Ice Skating) au cours de la saison 2022-23 et en date du 31 mars 2023

FTEM		Couples	Danse sur glace
		SENIOR	SENIOR
E1	SOC Élite	avoir atteint l'âge d'éligibilité pour la catégorie ISU Pair Senior au 1er juillet 2023 et être en possession du test en couple de Swiss Ice Skating ouvrant l'accès aux Championnats suisse Élite 2024, en date du 31 mars 2023	avoir atteint l'âge d'éligibilité pour la catégorie ISU Ice Dance Senior au 1er juillet 2023 et être en possession du test Gold Star de Swiss Ice Skating en date du 31 mars 2023 (à condition d'être également en possession du test Silver Star)
(E1)	SOC Élite	(transition de la relève vers l'élite) avoir <u>seulement</u> atteint l'âge d'éligibilité pour la catégorie ISU Pair Senior depuis le 1er juillet 2023 et pouvoir justifier des Minimum Total Element Scores demandés pour les ISU World Junior Figure Skating Championships 2023 en date du 31 mars 2023 et selon la ISU Communication 2500 (les scores doivent avoir été réalisés au cours des saisons 2021-22 ou 2022-23)	(transition de la relève vers l'élite) avoir <u>seulement</u> atteint l'âge d'éligibilité pour la catégorie ISU Ice Dance Senior depuis le 1er juillet 2023 et doivent avoir en leur possession le Test Silver Star (après obtention du Test niveau 2) et avoir validé un Total Competition Score d'au minimum de 120 points par 2 fois en catégorie Junior au cours de la saison 2022/23 lors d'une Swiss Cup et/ou Championnats suisses et/ou Test Skates organisés par Swiss Ice Skating

		JUNIOR B	JUNIOR B
T3	SOCT N	selon le classement PISTE 2023 et avoir atteint l'âge d'éligibilité pour la catégorie ISU Pair Junior au 1er juillet 2023 et être en possession du test en couple de Swiss Ice Skating ouvrant l'accès aux Championnats suisse Junior 2024, en date du 31 mars 2023	selon le classement PISTE 2023 et avoir atteint l'âge d'éligibilité pour la catégorie ISU Ice Dance Junior au 1er juillet 2023 et être en possession du test niveau 2 de Swiss Ice Skating ouvrant l'accès aux Championnats suisse Junior 2024, en date du 31 mars 2023 (les athlètes d'âge Novice au cours de la saison 2022-23 doivent en outre être en possession du test niveau 1 en plus du niveau 2)

		NOVICE	NOVICE
T2	SOCT R	selon le classement PISTE 2023 et avoir atteint l'âge d'éligibilité pour la catégorie ISU Pair Advanced Novice au 1er juillet 2023 et être en possession du test en couple de Swiss Ice Skating ouvrant l'accès aux Championnats suisse Novice 2024, en date du 31 mars 2023	selon le classement PISTE 2023 et avoir atteint l'âge d'éligibilité pour la catégorie ISU Ice Dance Advanced Novice/Intermediate Novice au 1er juillet 2023 et être en possession du test niveau 1 de Swiss Ice Skating en date du 31 mars 2023

CRITÈRES DE SÉLECTION DES CADRES RÉGIONAUX

SAISON 2023-24

FTEM		Femmes / Filles	Hommes / Garçons	
		REGIONAL JUNIOR	REGIONAL JUNIOR	
R E L È V E	(T3)	selon le classement PISTE 2023 avoir moins de 17 ans mais atteint l'âge de 15 ans au 1er juillet 2023 et avoir été qualifié(e) aux Championnats suisses juniors 2023 ou avoir été membre du Team Junior / Team Novice en 2022-23 (mais ne pas avoir rempli les critères du Team Junior pour 2023-24)		
			REGIONAL NOVICE A	REGIONAL NOVICE A
	T2	selon le classement PISTE 2023 + avoir moins de 15 ans mais atteint l'âge de 10 ans au 1er juillet 2023		
			REGIONAL NOVICE B	REGIONAL NOVICE B
T1	SOCT L	selon le classement PISTE 2023 + avoir moins de 14 ans mais atteint l'âge de 10 ans au 1er juillet 2023		
		JEUNES TALENTS / TALENTS LOCAUX	JEUNES TALENTS / TALENTS LOCAUX	
(T1)	SOCT L	avoir moins de 13 ans mais atteint l'âge de 8 ans au 1er juillet 2023 (voir les conditions sur le site de Swiss Ice Skating)		

Danse sur glace

INTER-RÉGIONAL		
T2 + T1	SOCT R	selon le classement PISTE 2023 + avoir atteint l'âge d'éligibilité pour la catégorie ISU Ice Dance Advanced Novice/Intermediate Novice/Basic Novice au le 1er juillet 2023
	SOTC L	être en possession du test pré-niveau de Swiss Ice Skating pour Basic Novice en date du 31 mars 2023 ou du test niveau 1 pour Advanced Novice/Intermediate Novice en date du 31 mars 2023

ATTENTION: les programmes régionaux d'activités et les rencontres des cadres régionaux de Swiss Ice Skating sont OBLIGATOIRES que pour cadre régional Novice A / OPTIONNELS que pour cadre régional Novice B.
Le cadre régional Junior et Jeunes talents/Talents locaux sont listés officiellement même si un programme d'activité ne leur est pas systématiquement proposé (en fonction des régions auxquelles les athlètes appartiennent)